

ALAIN BOCQUET
DÉPUTÉ-MAIRE
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

larosierejfrancois@yahoo.fr

Réf : AB/CD

Bruay sur l'Escaut
16 Juillet 2015

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie du courrier qui vient de me parvenir et m'a été adressé par Monsieur Laurent FABIUS, Ministre des Affaires Etrangères et du Développement international, suite à l'intervention que j'ai effectuée.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, **Monsieur**, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain BOCQUET



—
Le Ministre
—

Monsieur le Député-maire,

Vous avez appelé mon attention sur la situation à Naplouse en Palestine et dans les villages alentour.

La France est préoccupée par la multiplication des destructions touchant les logements, les terres et les infrastructures appartenant aux Palestiniens vivant en zone C, qui sont contraires au droit international humanitaire. En cohérence avec les conclusions du conseil Affaires étrangères de l'Union européenne du 14 mai 2012, la France considère la zone C comme une partie intégrante du futur Etat palestinien et estime que son développement économique et social est une condition nécessaire à la viabilité de celui-ci.

A titre bilatéral ainsi que dans les enceintes multilatérales, la France engage Israël à respecter ses obligations s'agissant des conditions de vie de la population palestinienne, notamment en mettant fin aux expropriations, aux déplacements de populations, et en améliorant l'accès à l'eau, dans le respect de la IVème Convention de Genève, qui s'applique aux Territoires palestiniens.

La France a appelé Israël, lors de l'examen périodique universel au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, à lutter contre l'impunité par des enquêtes approfondies et impartiales sur toutes les allégations d'atteintes aux droits de l'Homme, y compris quand elles mettent en cause des membres de forces de sécurité ou des colons. Elle a appelé les nouvelles autorités israéliennes à œuvrer en faveur de la paix en préservant la solution des deux Etats sur le terrain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Laurent FABIUS

Monsieur Alain BOCQUET
Député du Nord
Maire de Saint-Amand-les-Eaux
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP